

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 novembre 2022

VISANT À PROTÉGER LES LOGEMENTS CONTRE L'OCCUPATION ILLICITE - (N° 360)

SOUS-AMENDEMENT

N° CE74

présenté par

M. Piquemal et Mme Simonnet

à l'amendement n° CE|28 de Mme Yadan

ARTICLE 4

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.